

Les services gérant le projet Helios ont annoncé vouloir faire de nombreuses évolutions au fil de l'eau. Les besoins sont tels que les évolutions indispensables seront priorisées.

La création des SGC mal anticipée : l'informatique suivra

Comme à l'accoutumée, en dehors même de leur pertinence, les réformes sont lancées sans tenir compte des contraintes informatiques. Helios n'avait pas été construite pour gérer un grand nombre de collectivités par une même structure. Aussi des travaux informatiques ont lieu pour adapter les bases à cette volumétrie. Les collègues des SGC doivent donc travailler avec un outil dégradé en attendant les évolutions techniques. Le système d'exploitation (Linux) et les serveurs sont maintenant à niveau et donc assurent la pérennité du logiciel.

Des améliorations bien venues mais insuffisantes

La direction semblait découvrir depuis peu les innombrables demandes d'évolution des services. Même dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, des améliorations peu coûteuses sont attendues par les services :

- la gestion restrictive des habilitations est en cours de refonte, par exemple les CDL devraient avoir une meilleure vision
- des études sont faites pour ouvrir la recherche par tiers détenteur sans écrouler la base
- le tri par mandats/titres est en cours d'études
- l'augmentation de l'automatisation de certaines tâches va être amplifiée : notons que la crainte légitime des collègues sur le volet dépenses
- le bloc note : l'administration s'est retranchée sur la complexité fonctionnelle pour ne pas entreprendre ce chantier tant attendu alors que de nombreuses applications de la DGFIP (Adonis, Adélie,...) savent gérer cette difficulté : **la langue de bois de l'administration dans sa plus belle grandeur**
- demande de qualité des tiers à l'entrée auprès des ordonnateurs et unification des tiers pour l'ensemble des postes pour permettre à l'ensemble des postes d'avoir connaissance des rectifications faites par les autres structures utilisatrices d'HELIOS
- Le tableau de bord ou interface homme-machine (IHM) sera revue pour diminuer le nombre de clic. Reconnaissons à l'administration d'avoir fait appel à des experts externes ergonomes pour expertiser les axes d'amélioration en liaison avec les utilisateurs
- L'interface avec les logiciels des collectivités est mise en avant via des API*. L'administration a visiblement bon espoir d'améliorer les flux entrants qui sont la base d'une informatique efficiente

L'alliance CFDT-CFTC finances publiques réclame que des moyens humains soit d'urgence mis en place pour rattraper des années de sous-investissement.

Saint Pierre et Miquelon

Interpellé par l'**alliance CFDT-CFTC Finances publiques**, il a été annoncé que l'amélioration de l'interfaçage avec PERS devrait éviter un grand nombre d'erreurs d'identification. Le problème de l'ENSU a été mis en avant par l'**alliance CFDT-CFTC finances publiques**

Les trésoreries hospitalières en souffrance

L'administration est en revanche bien moins optimiste sur ce sujet. La reprise des anciennes applications s'est faite dans la douleur. En outre, les relations avec notamment les éditeurs de gestion comptabilité à l'origine de nombreux flux sont difficiles : le comble est que la fonction publique semble désarmée face aux mutuelles notamment.

Les applications bancaires

L'interface va être profondément remaniée avec un renforcement de la sécurisation de son accès. Concernant les paiements, interpellé par l'**alliance CFDT-CFTC Finances publiques**, l'administration est consciente des importantes lacunes et expertise ce sujet en mettant en avant les virements immédiats sur smartphone.

La modernisation d'Helios n'a fait que trop attendre : des moyens humains et financiers doivent y être affectés.

* Une API (*application programming interface* ou « interface de programmation d'application ») est une interface logicielle qui permet de « connecter » un logiciel ou un service à un autre logiciel ou service afin d'échanger des données et des fonctionnalités.